glement DUOS Eurois

Adoption :	
Entrée en vigueur :	Novembre 2026
Auteur :	Commission Duos
Annexe 1: Formulaire d'inscription duos	

Données clés :

- Inscription de 10€ par équipe
- Un joueur du 27 (minimum) dans une équipe.
- Limite d'inscription **30 Novembre 2026**.
- Tableaux double hommes, double dames et mixtes
- Tableaux constitués au CPPH moyen des disciplines jouées. (Somme des 4 cotes discipline)
- 3 rencontres garanties.
- Rencontres à jouer de l'ouverture de la compétition jusqu'au 30 Juin 2027

- 1. Compétition par équipe ouverte aux joueurs NC - P - D et R

Une équipe doit être constituée au moins d'un joueur licencié dans un club de l'Eure. La catégorie d'âge minimal est minime. Les classements autorisés sont NC à R4.

Les poules seront construites en suivant la logique du CPPH (une moyenne entre les disciplines sera effectuée), afin de garantir un minimum de 3 matchs, tout en permettant une certaine homogénéité dans les tableaux.

Le but de cette compétition est de faire jouer des licenciés en semaine, au lieu des week-end, avec un minimum de contraintes de lieu et d'horaire.

- 2. Engagement et conditions

- Un(e) joueur/joueuse ne peut faire partie que d'une seule équipe dans un même tableau
- Les joueurs/joueuses peuvent s'inscrire en double et/ou en mixte
- Les inscriptions devront obligatoirement être rédigées sur informatique et non manuscrites afin d'éviter les erreurs.
- Chaque club devra obligatoirement indiquer les créneaux horaires qu'elle pourra utiliser pour effectuer les rencontres.
- L'engagement implique de la part des équipes inscrites une participation à toutes les phases de la compétition.
- L'engagement implique de la part des clubs la mise à disposition de quelques courts sur des créneaux d'entraînement, le but de cette compétition étant de jouer en semaine pour ne pas mobiliser trop de week-end.
- Les clubs disposant de plus de créneaux doivent le signaler aux autres équipes de la poule pour éventuellement regrouper plusieurs rencontres sur un même lieu et date.
- En cas de forfait justifié d'un joueur il pourra être remplacé après accord de la commission duos par un autre joueur ayant un CPPH moyen inférieur ou égal.
- Un joueur forfait ne peut être remplacé qu'à la seule condition qu'aucun match n'ait déjà été joué par l'équipe dont il fait partie.
- La commission duos se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
- La commission duos se réserve le droit de créer des tableaux homogènes basés sur le CPPH moyen des disciplines qui seront jouées sur le tableau.
- La commission duos peut fermer un tableau en cas d'inscriptions insuffisantes.
- La commission duos peut refuser une équipe, en cas de marche trop grande, pour garantir l'homogénéité d'un tableau.

- 3. Organisation

La compétition se déroule par équipes de deux joueurs.

Duos Hommes	Duos Dames	Duos Mixtes

Phase 1 (seule phase de la compétition): poules de 4 à 6 équipes (pouvant être variable selon le nombre d'inscrits).

Les équipes peuvent être composées soit de :

2 hommes	SH 1 - SH 2 - DH
2 femmes	SD 1 - SD 2 - DD
1 homme / 1 femme	SH - SD - MX

- Les joueurs peuvent être issus de deux clubs différents
- Les classements pris en compte pour l'inscription dans les tableaux sont ceux à la date limite d'inscription.
- Les cotes prises en compte pour l'ordre des joueurs dans les matchs de simple lors d'une rencontre sont ceux de la dernière mise à jour du classement (le jeudi précédent la rencontre).
- Pour les Duos Hommes et les Duos Dames, en simple, les joueurs doivent respecter l'ordre du classement :
 J1 pour le joueur le mieux classé en simple joue en simple 1 et son partenaire en simple 2. Dans le cas contraire le match sera perdu 0/21 0/21 pour les deux simples de l'équipe qui a fait l'erreur.
- Les équipes doivent avoir jouer au moins 1/3 de leurs rencontres (**arrondi à l'entier le plus proche**) à la moitié du temps imparti.
 - Exemple : dans une poule de 5, la compétition duo étant ouverte de décembre à fin mai, chaque équipe doit avoir joué 1 match à la fin février.

 Poule de 4 : 1 match joué à mi-parcourt
 Poule de 5 : 1 match joué à mi-parcourt
 Poule de 6 : 2 matchs joués à mi-parcourt
 Poule de 7 : 2 matchs joués à mi-parcourt

- 4. Inscriptions

La commission duos reçoit les inscriptions par mail indiqué sur le formulaire en annexe 1.
Date limite d'inscription : 30 Novembre 2026
Chaque équipe devra indiquer son capitaine.

- 5. Sanctions

Un joueur déclarant forfait doit fournir le cas échéant :
un certificat médical – ou tout autre justificatif valable (changement d'adresse ou professionnel)

Un forfait volontaire ou non-justifié peut-être sanctionné d'une amende de 50€, proposée par la commission duos et soumise à l'approbation du comité directeur du codep et d'une sanction sportive selon le règlement général des compétitions de la FFBad.

- 6. Déroulement de la compétition

Phase 1 – 7 Décembre 2026 au 30 Juin 2027

La composition des poules est diffusée aux présidents des clubs qui ont charge de la transmettre aux équipes inscrites de leur club.

Chaque capitaine devra alors s'organiser avec les autres capitaines de sa poule afin de planifier les rencontres : date et lieux, en fonction des disponibilités de chacun.

Une équipe inscrite s'engage à faire tout le possible pour jouer l'ensemble des rencontres dans le temps impartis (30 Juin 2027) ; elle s'engage également à recevoir les rencontres dans son gymnase **ET** à se déplacer dans les autres clubs.

- 7. Résultats

Chaque capitaine devra s'inscrire sur ICBAD et aura un code qui lui permettra d'entrer les résultats à l'issue de chaque rencontre.

C'est le capitaine de l'équipe vainqueur qui saisira les résultats – ils devront être ensuite validés par le capitaine de l'équipe adverse sous 48h et approuvés par la commission duos.

En cas de retard dans la validation du résultat de la rencontre par le deuxième capitaine sur ICBAD, ladite rencontre sera automatiquement validée.

Les résultats seront visibles en ligne sur ICBAD durant la durée de la compétition.

Les résultats seront transmis à la FFBaD au fur et à mesure pour homologation sur le logiciel Poona.

- 8. Classement des équipes

Le classement sera déterminé au niveau de chaque poule, dans l'ordre :

1. Le nombre de rencontres gagnées
2. Le nombre de matches gagnés
3. Différence entre les sets gagnés et perdus
4. Différence entre les points marqués et perdus
5. Résultat de la confrontation directe

Le classement des équipes est déterminé par le logiciel ICBAD.

- 9. Récompenses

Si le comité en prévoit, elles seront remises en fin de saison.

ANNEXES

Annexe 1: Formulaire d'inscription d'équipes duos